



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Déconfinement progressif dès le 11 mai

L'assouplissement des mesures édictées par le Conseil fédéral permettra la reprise progressive des activités communales, selon un cadre et un agenda définis par le Conseil communal

Dès le 11 mai

Bien que cette date ne constitue pas un retour à la normale complet au vu des prescriptions d'hygiène qui demeurent, elle marque le début de la reprise avec notamment la réouverture des écoles pour les cycles 1 et 2 ainsi que celle des commerces et restaurants.

Les sociétés sportives pourront demander l'accès aux installations extérieures et obtenir une autorisation pour autant qu'elles respectent les prescriptions d'usage et fournissent un concept de protection et d'hygiène à cet effet.

Les espaces de jeux et installations sportives resteront cependant fermés au grand public jusqu'à nouvel avis.

Dès le 25 mai

Parallèlement à l'accueil des élèves du 3^{ème} cycle aux Cerisiers, les bibliothèques et le local des jeunes seront réouverts dès le 25 mai.

Nous évaluerons au gré des informations de la Confédération et du Canton si d'autres infrastructures peuvent à nouveau accueillir les sociétés locales ou le public.

8 juin

Le lundi 8 juin constitue la 3^{ème} étape du déconfinement. Les guichets de l'administration rouvriront, selon un horaire et des conditions encore à définir en fonction des prescriptions sanitaires du moment.

Au niveau politique, cette date marquera également le retour aux affaires du Conseil général avec une séance qui se tiendra à la salle de spectacle à Saint-Aubin-Sauges, à huis-clos très vraisemblablement.

D'ici là, le Conseil communal donnera de nouvelles informations quant à l'ouverture des infrastructures sportives ou de loisirs.

Contact médias : M. Tom Egger, président du Conseil communal, tom.egger@ne.ch
079 283 03 42